



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le 20 mars 2012

### Bilan intermédiaire de la programmation des fonds européens (FEDER, FSE) bénéficiant au département du Val-d'Oise pour la période 2007-2013

La future politique de cohésion économique et sociale 2014-2020 est en cours d'élaboration avec des discussions engagées au niveau communautaire. C'est pourquoi, il paraît important d'évaluer à ce stade l'efficacité de cette politique et sa contribution directe au développement et à l'aménagement du territoire et de l'emploi dans le département du Val-d'Oise.

Afin d'assurer une information des élus et des citoyens, le préfet du Val-d'Oise a souhaité dresser un bilan intermédiaire synthétique de la programmation des fonds structurels [fonds européen pour le développement régional (FEDER) et fonds social européen (FSE)] dans le département.

Ce point d'étape est l'occasion de mettre en lumière quelques projets phares soutenus par les fonds communautaires et illustrer ainsi leur contribution directe au soutien et au renforcement du développement durable et de la compétitivité du territoire et des entreprises du département

#### **SOUTIEN PAR LE FONDS EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)**

Les principaux objectifs du programme du fonds européen pour le développement régional dit FEDER sont le soutien au développement urbain des zones les plus en difficulté ainsi qu'aux projets favorisant l'innovation ou le développement durable.

Depuis le début de la programmation, ce sont 21 projets qui ont été soutenus pour un montant total de 15,5 M€.

La répartition des crédits est concentrée sur les territoires de la communauté d'agglomération de Val-de-France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-Lès-Gonesse et Arnouville-Lès-Gonesse) et de la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons compte tenu des difficultés constatées de développement économique et d'insertion sociale et professionnelle de la population. Ainsi, autour de 10 millions d'euros ont à ce jour été consacrés au financement de 11 projets dans ces territoires soit 64% des fonds programmés à ce jour.

Les projets financés portent sur :

> **l'aménagement des parcs d'activité économique** dans une logique environnementale : l'Entre Deux-Pointe-Trois-Quart à Sarcelles (2,6M€), Tissonvilliers III à Villiers-le-Bel (1,5€) ou requalification de la zone d'activités des Doucettes à Garges-les-Gonesse (1,4M€) ;

> **le soutien aux dispositifs de formation et d'insertion des jeunes en échec scolaire** (école de la deuxième chance, construction d'un gymnase pour l'établissement public d'insertion de la défense à Sarcelles pour un montant cumulé de 650 K€) ;

> **la promotion de l'innovation technologique** afin de renforcer la compétitivité du tissu économique : construction d'un pôle dédié à la mécatronique à Argenteuil (3,2M€), création de l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social à l'ESSEC (1,7M€), soutien des projets de R&D des entreprises (500K€) ;

> **le développement durable** : réalisation d'une chaufferie bois au centre horticole de Puiseux-Pontoise (170KE), réhabilitation de 570 logements sociaux dans la résidence la Fauconnière à Gonesse (1,7M€).

### **SOUTIEN PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE)**

La majorité des crédits FSE est concentrée sur les 3 priorités suivantes : la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations, l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques avec, comme pour le FEDER, un soutien renforcé des territoires plus fragilisés des communautés d'agglomération de Val-de-France et d'Argenteuil-Bezons.

Depuis le début de la programmation, ce sont 23 millions d'€ de FSE qui ont permis de cofinancer des projets sur le département.

A titre d'illustration, peuvent être cités les projets suivants par grande priorité :

> **Au titre du renforcement de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations** : le projet porté par l'association départementale de sauvegarde enfance et adolescence (ADSEA) relatif à la mise en place d'une boutique vélo sur l'agglomération de Cergy-Pontoise. Il a permis à 11 personnes issues des zones urbaines sensibles de s'intégrer dans le milieu professionnel ;

> **Au titre de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi** : le dispositif *A Venir Etre en Entreprise*, porté par le Mouvement des Entreprises du Val-d'Oise. Il vise à accompagner 90 jeunes en difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle ;

> **Au titre de l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques** : les projets Outil-âges RH et les trophées Trajectoires portés par un travail partenarial coordonné par l'unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Ces projets ont permis d'accompagner plus d'une centaine d'entreprises dans la mise en œuvre de leurs accords en vue du maintien en entreprise des seniors et de récompenser celles qui avaient des pratiques de gestion des âges exemplaires. Ces opérations, initiées dans le département, vont connaître une dimension transnationale dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif en 2012.